



CHARTRES
DE BRETAGNE

Le Chartrain

www.ville-chartresdebretagne.fr

Janvier - Février
2004

meilleurs vœux
2004

Avalanche d'animations pour un décembre solidaire et convivial

Arbre de Noël de Calinou

Place René Cassin,
au cœur de la forêt
réalisée par le service
des espaces verts, le Père
Noël est venu en calèche
saluer les tous-petits
Chartrains.



Village de Noël

Les 20 et 21 décembre,
de nombreux visiteurs
sont venus à la 1^{ère}
édition du
«Village de Noël»
organisé par le
Comité des Fêtes.



Téléthon

Les 5 et 6 décembre, les
défis, les
animations et la soirée spectacle
ont permis de récolter 12 620 € au profit
de la recherche sur les maladies
génétiques.



SOMMAIRE



Vivre à Chartres
- Vie économique



Infos municipales
- Edito
- Conseil Municipal du
15 décembre
- Expression de la majorité



Infos municipales
- Syndicat d'assainissement
des eaux usées
- Expression de l'opposition



Culture
- Emouvances
- Nouveau comité des fêtes
- Associations Boréale'S



Chartres en couleurs
- Site de Lormandière
- Vie scolaire

■ Vie économique

■ Nouvel espace au service des gourmets

Est-il encore nécessaire de représenter Gérard et Céline GAUTIER, patrons de la boucherie - charcuterie - traiteur de la rue de la Poterie ? Depuis presque 17 ans, les Chartrains se régalaient de leurs produits. Seulement, depuis quelques années, les autres commerçants ayant déserté la rue de la Poterie, la boucherie - charcuterie se trouvait un peu isolée : « on a profité de l'opportunité de ces nouveaux locaux disponibles au centre pour aménager les lieux à notre convenance dans un souci de respect des normes en vigueur » explique Gérard. Ainsi depuis presque 1 mois, la boutique a élu domicile rue Lwówek au centre commercial.

Une forte implication locale. Après avoir tenu un commerce identique pendant 7 années en région parisienne, le couple, d'origine mayennaise, arrive à



Gérard et Céline GAUTIER à l'écoute de leurs clients.

Chartres de Bretagne en 1987 : « on souhaitait se rapprocher de l'Ouest et une occasion s'est présentée ici. On s'est très bien adapté à la vie locale, de nombreux clients sont devenus de véritables amis » raconte Céline qui accueille chaque jour sa fidèle clientèle avec le sourire. En effet, au-delà de l'activité commerciale, la dimension humaine reste primordiale pour ce couple : « le commerce de proximité est

aussi un lieu d'échanges, de conseils, de convivialité et parfois un lien social pour certaines personnes isolées ». Au travers de leur activité « traiteur », ces artisans, au service de nos papilles, ont contribué à l'organisation des repas de nombreuses manifestations locales associatives. En 17 ans, les souvenirs parfois cocasses, sont nombreux : « A l'occasion du cinquantenaire de la Fédération

Espérance, nous devions préparer 900 repas chauds. Nous étions un peu dépassés par les quantités astronomiques. Aussi, le boulanger monsieur Adam nous a prêté son four pour cuire nos 900 cuisses de canards ! » se souvient Gérard, amusé. Céline évoque à son tour les mémorables « soirées choucroute » à la Halle des Sports ou les « rassemblements de cyclos » de 500 personnes !

Une immersion dans la vie chartraine qui, avec l'arrivée du magasin au centre commercial, va sans nul doute, se poursuivre pendant de nombreuses années.

Pratique

• Boucherie - Charcuterie - Traiteur GAUTIER, ouverte du mardi au samedi de 7h30 à 12h45 et de 15h à 19h15 et le dimanche de 8h30 à 12h30.

• Centre Commercial - rue de Lwówek. Tél. 02 99 41 21 21.

■ J'ai un secret à vous dire...



Béatrice GEFROY et l'équipe de « Secrets de femmes ».

Si vous faites quelques pas rue Lwówek, après la boucherie - charcuterie - traiteur GAUTIER, une autre boutique vient d'ou-

vrir ses portes pour le plaisir des sens... Vous entrez dans le royaume de la beauté, univers de détente bercé de couleurs

chaudes et de parfums doux. « Secrets de femmes » est un nouvel institut de beauté tout juste installé à Chartres de Bretagne au cœur du centre commercial. Béatrice GEFROY, responsable depuis 3 ans d'une boutique similaire à Cesson-Sévigné a eu l'opportunité d'ouvrir cette seconde enseigne à Chartres. Au commandement de l'institut, elle est secondée par Séverine, Estelle et Carine. Ainsi, du lundi au samedi, un éventail de soins est proposé de la tête aux pieds dans un souci constant de confort et de beauté. Epilation, gommage,

modelage du corps, maquillage, solarium, pose de faux ongles capsules, soin du visage... les prestations sont multiples pour le bien-être personnel ou encore pour offrir à un proche. En plus des soins, le salon propose un espace parfumerie avec des cadeaux senteurs et des coffrets pour tous les âges.

Pratique

• Secrets de femmes, rue de Lwówek, Centre commercial. Tél. 02 99 77 46 71.

• Horaires : le lundi de 14h à 19h. Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h (le midi sur RDV). Le samedi de 9h à 16h.

■ MCMI, la tôle sur mesures

Découpe, pliage, assemblage, soudure, montage, pose sur site, ... les métiers de la sous-traitance industrielle en métallerie et tôlerie nécessitent un savoir-faire et des équipements spécifiques. La PME chartraine MCMI est spécialisée depuis 18 ans dans ces deux activités industrielles. Créée en 1986 dans le Morbihan, cette société implante son site de production en 1990 sur notre commune, devenu également le siège social de l'entreprise suite au transfert du Morbihan à Chartres en juillet 2002.

Le département métallerie de MCMI fabrique et pose des éléments de la chaîne de production ou de son environnement direct et

offre des prestations de maintenance industrielle. Le département tôlerie réalise des pièces spécifiques en petites et moyennes séries, s'intégrant dans les produits finis des clients, pour des quantités allant de une seule pièce à 50 000. Christian LEMAIRE, président de MCMI, souligne : « l'originalité de notre société, c'est notre capacité à traiter rapidement des demandes très diversifiées et d'offrir à nos clients une réponse globale sans qu'ils aient à s'adresser à plusieurs entreprises, tant en métallerie qu'en tôlerie ».

Ainsi, les métiers de métallier, soudeur, peintre industriel, programmeur, monteur mécanicien... soit au total 31 salariés se relaient pour réaliser des éléments et



Savoir-faire et précision dans les ateliers.

pièces métalliques. Ces produits trouveront par exemple leur place dans les armoires électriques fabriquées par SETBT à Chartres, d'autres intégreront la chaîne de production des véhicules Peugeot-Citroën, ou encore serviront à la fabrication de matériels médicaux ou panneaux de signalisation. Dotée d'un

équipement unique en Bretagne (laser 3 dimensions/6 axes) et d'une diversité des compétences, MCMI se concentre sur ses deux métiers pour offrir le meilleur service à ses clients répartis sur le grand Ouest.

• Contact : MCMI, Z.I. La Croix aux Potiers, rue Gustave Eiffel. Tél. 02 99 41 27 25.

ASSAD

L'ASSAD du Pays de Rennes a pour objectif de promouvoir le soutien à domicile des personnes âgées, handicapées et/ou malades. Pour y parvenir, de nombreux services sont mis en place et d'autres sont en projet. Du 12 au 16 janvier l'association propose une exposition dans le hall de la Mairie présentant l'ensemble de ses services. De plus, une réunion d'information et d'échange à destination de tous se déroulera le jeudi 15 janvier à 18h30, salle Victor Basch.

Signature C.A.D.A



Le samedi 22 novembre dernier, les communes du canton de Bruz, l'association accueil et formation (AFTAM) et le groupe Espacil, ont signé une convention portant sur la création d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile.

agenda

- Vendredi 16 janvier à 20h30
Assemblée Générale
Cinéma Espérance
salle Victor Basch
- Samedi 17 janvier à 19h
Assemblée Générale
Chartres - Hassmersheim
salle Rabelais du Pôle Sud
- Mardi 20 janvier à 18h30
Conseil Consultatif des jumelages et échanges extérieurs
salle des Commissions en Mairie.
- Vendredi 23 janvier à 18h30
Accueil des nouveaux Chartrains
salle du Conseil Municipal
- Vendredi 23 janvier à 18h45
Assemblée Générale
Gymnastique féminine
salle Rabelais du Pôle Sud
- Samedi 24 janvier à 18h
Assemblée Générale de l'Amicale des Retraités de l'Automobile
salle Rabelais du Pôle Sud
- Dimanche 25 janvier à 12h
Repas des Aînés
salle Copernic (Espace Brocéliande)
- Lundi 26 janvier à 18h30
Conseil Municipal
salle du Conseil Municipal
- Mardi 27 janvier à 20h30
Conseil Communal de la Vie Associative
salle Victor Basch
- Jeudi 29 janvier à 14h
Assemblée Générale du Club de l'Amitié
salle S. Signoret du Pôle Sud
- Vendredi 5 mars de 15h30 à 19h
Don du Sang
salle Victor Basch.

Nouveaux Chartrains

Vous êtes installés sur la commune depuis moins d'un an ? Vous êtes cordialement invités à la **Cérémonie d'accueil des nouveaux Chartrains le vendredi 23 janvier à 18h30 salle du Conseil Municipal en Mairie**. Pour vous inscrire, contactez Paulette CONNAN, au service communication de la Mairie au 02 99 77 13 39.

Les principales décisions du conseil municipal

15 décembre 2003

AMENAGEMENT URBANISME

- Aménagement piétonnier le long de la Seiche : le but est de relier la piste cyclable vers Noyal-Châtillon par un cheminement qui renforce le maillage piéton avec les communes voisines. Il permettra aussi une amélioration de la protection environnementale du secteur. L'exploitant ayant exercé son droit de préemption, il est nécessaire d'engager la déclaration d'utilité publique afin d'acquérir les terrains par procédure d'expropriation.
- Ancien garage Renault, avenue du Général de Gaulle : afin d'acquérir ce terrain (930 m²) pour la construction de logements sociaux et répondre ainsi aux obligations de la loi SRU (Solidarité Renouveau Urbain), le Maire sollicite la Préfète pour ouvrir une enquête d'utilité publique.
- Propriété consorts Wladimiroff, la Croix aux Potiers : le village d'entreprises de La Métairie est en cours de réalisation. Dans le cadre du développement économique local et de l'aménagement de la zone, la Préfète est sollicitée afin d'ouvrir une enquête d'utilité publique pour l'acquisition de parcelles adjacentes (2 682 m²).
- Rétrocession d'équipements communs sur les lotissements suivants : Domaine du Parc et son extension, les Fours à Chaux, les

Chanterelles, le Parc des Loisirs, les Lilas. Sur ces lotissements, classement après enquête publique des espaces communs dans le domaine public communal.

- Aménagement secteur des Peupliers : validation du dossier de consultation des entreprises et mode de dévolution des travaux. Le CM du 3 novembre a approuvé la création d'un cimetière et d'un parking (1ère tranche) pour un montant prévisionnel de 470 173 € pour les prestations de base et 54 088 € pour les options. Les travaux sont répartis en 10 lots distincts et feront l'objet d'un appel d'offres.
- Rapport annuel 2002 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement : 12 bilans d'autosurveillance ont été effectués. 2 bilans non conformes sont intervenus lors d'épisodes pluvieux importants. Le volume d'eaux usées traitées est de 307 261 m³ pour une production de 2 273 m³ de boues liquides et 700 m³ de boues solides. Le volume de stockage des boues sur site est de 840 m³. Chaque année le syndicat intercommunal vote les tarifs. Il est identique pour l'ensemble des communes du syndicat. Le prix pour les usagers a évolué de 6,9 % en 2002. Les charges de fonctionnement ont été de 464 503 € dont 47 % en charges d'exploitation et 24 % en charges de personnel. Les recettes de

fonctionnement ont été de 761 825 € dont 55 % concernent les redevances et 22 % les taxes de raccordement à l'égout.

A noter : le contrat d'affermage avec la CGE (Véolia) s'est achevé fin 2002. L'entreprise intervient désormais en tant que prestataire sur l'ensemble des installations.

FINANCES ADMINISTRATION

- Réalisation de 2 emprunts de 500 000 € : afin d'assurer le financement des investissements 2003 et 2004 pour partie, un emprunt est contracté à taux fixe et l'autre à taux variable. Il s'agit du 1^{er} emprunt de cet exercice.
- Tarifs de location des salles à l'Espace Brocéliande et Ferme des peupliers : approbation des nouveaux tarifs.
- Locations de bureaux dans les locaux de l'espace Brocéliande : Sté ATBE - LD Transports - Comité d'entreprise Avenance - Eurocell Diagnostic. Les conditions de location sont les suivantes : 77,16 € le m² plus 16,63 € le m² de charges locatives.
- Inondations du Sud-Est (région d'Arles) : en solidarité avec les sinistrés le Conseil Municipal décide d'accorder une aide de 1 000 €.

SPORTS

- Création d'un Centre Labellisé d'Entraînement de gymnastique : il aura pour objectif de former les



Signature de la convention gymnastique.

meilleurs gymnastes féminines de Bretagne. Une convention sera signée avec le comité régional de gymnastique et la commune qui met gracieusement ses installations sportives à disposition et verse une participation de 3 000 € par an au comité. Le comité reversera 10 000 € au club de Chartres de Bretagne pour la mise à disposition des entraîneurs.

ENFANCE-JEUNESSE

- Frais médicaux intervenant pendant les séjours : ils seront recouverts auprès des familles par émission de titres de recettes. Après paiement, les feuilles de soins seront remises aux familles.
- Espace jeux : il sera créé à la résidence du Trégor pour les assistantes maternelles et parents de jeunes enfants. Une subvention est demandée au département.

Toutes ces décisions ont été prises à l'unanimité.

En savoir plus...

Vous pouvez consulter le compte rendu intégral du Conseil Municipal en Mairie aux heures d'ouverture...

Infos pratiques

- **Recensement militaire** : les jeunes Français, âgés de 16 ans ont l'obligation de se faire recenser et de participer à la journée d'appel de préparation à la défense. Ils doivent se faire recenser le

mois anniversaire de leurs 16 ans en se présentant à la mairie du domicile de leurs parents avec les documents suivants : carte nationale d'identité et livret de famille des parents.

- **Chambre d'exposition funéraire** : une enquête

de commodo et incommodo sur le projet de création d'une chambre d'exposition funéraire à l'entrée du futur cimetière situé «secteur des Peupliers» à Chartres-de-Bretagne aura lieu au Service Aménagement et

Urbanisme de la mairie du 12 au 27 janvier 2004 aux jours et heures habituels d'ouverture du service.

M. Gabriel ROUAULT, commissaire enquêteur, tiendra une permanence le 12 janvier de 9h à 12h et le 27 janvier de 14h à 17h.

Expression de la majorité

L'aube d'une nouvelle année nous donne l'occasion de revenir sur les principaux faits de celle qui vient de s'écouler. 2003 aura été marquée par la canicule et les nombreux décès qui ont frappé les plus faibles, dont les personnes âgées. Ce dramatique événement devrait conduire nos gouvernants à beaucoup plus d'humilité dans la gestion des affaires publiques et une meilleure écoute de la population. Les récentes inondations dans le sud-est en sont une fois encore le triste exemple. Fort heureusement, les élus en charge de la gestion locale portent plus que d'autres ces préoccupations de proximité.

Au-delà de tout clivage politique, ils savent allier leurs forces pour mieux répondre aux besoins de tous. C'est le cas, dans notre secteur, pour les Points Accueil Emploi, l'enseignement musical, la cuisine centrale intercommunale, aujourd'hui en service, ou pour traiter les eaux usées des cinq communes qui se sont réunies pour construire la nouvelle station d'épuration. Ceci est également vrai pour le projet de piscine intercommunale qui ouvrira en 2006. A l'échelle de la commune, d'autres projets ont pris leur essor en 2003 : la construction du village de la Métairie, le réaménagement de l'es-

pace Brocéliande (dont la salle familiale), l'aménagement du secteur des Peupliers (dont le cimetière) récemment approuvé par le Conseil Municipal. 2003 aura aussi été celle de la réflexion sur la restructuration du Pôle Sud avant les études techniques. Le projet envisagé apportera plus d'espace pour l'accueil et la médiathèque. Pour l'avenir, il reste une ombre au tableau : la politique de décentralisation actuelle est surtout celle du désengagement financier de l'Etat mais aussi des départements et régions aux dépens des communes. Nos gouvernants seraient bien

inspirés d'être aussi à l'écoute des élus locaux qui sont, au quotidien, les artisans de la construction du lien social et de la solidarité. En 2004, la majorité municipale a pour ambition de faire avancer les projets pour lesquels vous l'avez élue. Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Michel AUMIAUX, Georges AVIGNON, Jean Paul BAURIN, Philippe BONNIN, Elie CHEVREL, Jean Louis COUDRAY, Michelle COURTET, Marie-Yvonne DANGE, Fabienne DAUSSY, Marie-Noëlle DELANOE, Bertrand DELOFFRE, Ghislaine DESCHAMPS, Michel DESREZ, Roger GAUTIER, Jean François GOALEC, Armand HERVE, Jean MARTINEZ, Françoise MOISAN, Nathalie NICOLLE, Danièle OFFELMAN, Marie PAYS, Florence POULAIN, Alain ROUXEL, René THOMAS, Sylvie TURBIN.

Le développement urbain de la commune

Le projet urbain de la commune a été approuvé en avril 1997. Il avait pour objectif de programmer le développement de Chartres de Bretagne sur les 10 années à venir. Au-delà de la contestation de l'époque et qui nous prêtait des intentions d'urbanisation démesurée, chacun sait que la réalité n'est pas ainsi.

A contrario, il est patent de constater que nos projets sont bien en deçà des besoins en logements et donc de la situation sociale actuellement vécue. Inéluctablement, à la pénurie de logements s'y ajoute une spéculation immobilière dont on se demande jusqu'où elle ira. A Chartres de Bretagne, l'avantage fiscal (taux et bases faibles, renforcés par les abattements en vigueur et décidés par les élus) nourrit plus encore cette spéculation.

Une politique de solidarité, sujet auquel la municipalité tient tout particulièrement, ne peut être satisfaisante si elle n'intègre pas le principe reconnu par tous du droit au logement.

Des initiatives d'acquisitions foncières ont été prises en 2003 par le Conseil Municipal pour disposer de parcelles destinées au logement social. D'autres le seront en 2004.

Chacun d'entre nous connaît les limites du territoire chartrain pour accueillir de nouveaux habitants. Cette situation ne doit cependant pas nous exonérer de réfléchir à la meilleure politique d'habitat dans la commune. Pour cette raison, je solliciterai prochainement le Conseil Municipal de sorte qu'il lance, dès cette année, la réflexion sur la création de nouveaux secteurs d'accueil de logements diversifiés.

Il s'impose que nous soyons en mesure de franchir de nouvelles étapes dans la perspective de 2007, terme du projet urbain actuel.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2004.

Philippe BONNIN, Maire

Syndicat d'assainissement des eaux usées station d'épuration intercommunale



Vue de la future station d'épuration intercommunale.

Le marché pour la construction de la station d'épuration intercommunale a été attribué à la société DEGREMONT pour un montant de 5 946 600 € HT. Après une période d'instruction administrative et de préparation, les travaux commenceront courant avril-mai 2004 pour s'achever au début du second semestre 2005.

Principales caractéristiques de la station

- Implantation : Le Perray en Saint-Erblon (en limite de la Touche Eon à Pont-Péan)
- Capacité : 32 000 équivalents-habitants
- Financement : environ 70 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Département et la Région. Le Syndicat financera les 30 % restants par emprunt. La future station d'épuration du Syndicat se caractérise par des technologies qui

font appel à la biologie (principe dit des boues activées) et aux énergies renouvelables. L'élimination du phosphore de l'eau et le traitement des odeurs seront réalisés par des bactéries. Quant au traitement des boues, il consistera en un séchage de ces dernières dans deux serres. Simple et efficace, le système mettra à profit l'énergie solaire dans le but de diminuer la proportion d'eau contenue dans les

boues. Un mécanisme de retournement automatique des boues et de ventilation optimiseront les conditions de séchage. Les boues finales se présenteront sous forme de granulés faciles à stocker et à épandre.

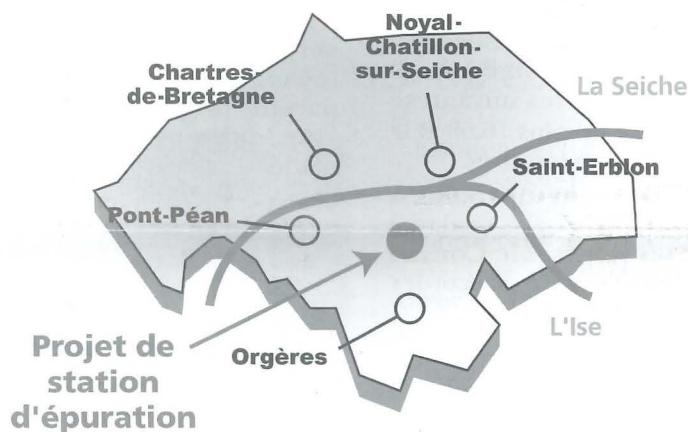
Dans sa conception, la réalisation fera l'objet d'un soin tout particulier en termes de prévention des nuisances. Les équipements bruyants seront recouverts de capots de protection, les zones

susceptibles de dégager des odeurs seront recouvertes et raccordées à un système de traitement de l'air. Enfin, l'intégration environnementale sera traitée au moyen de matériaux locaux pour les bâtiments (schiste de Pont-Réan et ardoises) et par des aménagements paysagers adaptés à la région.

Une réunion publique d'information et de présentation de la future station d'épuration aura lieu en février 2004.

En juillet 2003, le Syndicat a édité un bulletin d'information n°2 sur son projet de nouvelle station d'épuration intercommunale.

• Contact : Syndicat d'Assainissement des Eaux Usées «Val de Seiche et d'Ise». Tél. 02 99 41 19 81.



Projet de station d'épuration

• Les cinq communes adhérentes : Chartres de Bretagne, Noyal-Châtillon sur Seiche, Orgères, Pont-Péan et Saint-Erblon.

• Les membres du bureau du syndicat

Président : Philippe BONNIN (Maire de Chartres de Bretagne) ; Vice-Présidents : Jean-Gilles BERTHOMMIER (Maire de Saint-Erblon), Gabriel ROUAULT (1^{er} Adjoint au Maire d'Orgères), André GERARD (Maire de Pont-Péan) et Michel BELLANGER (Conseiller Municipal de Noyal-Châtillon sur Seiche).

intercommunalité

• Bus + métro : à partir du 23 février, le terminus des lignes de bus 59, 60 et 72 se trouvera à proximité immédiate de la station de métro «Henri

Fréville» et non plus de celle de «Clémenceau». Un arrêt de descente sera créé rue de Suède, devant le Centre Commercial «Almadies» et

les arrêts de montée seront aménagés en rive Est de l'avenue Henri Fréville, face à la station de Métro. Pour tous renseignements sur les transports

en commun sur le territoire de Rennes Métropole, tél. au 02.99.79.37.37 (du lundi au samedi de 7h à 19h) ou connectez-vous sur www.star.fr

Expression de l'opposition

un autre projet pour le terrain du Centre-bourg



Lors du Conseil Municipal du mois de novembre dernier, la majorité actuelle a présenté et approuvé le projet de construction d'un immeuble de 22 logements locatifs sociaux sur le secteur B3, près de la rue de Calarasi dans le centre-bourg. Nous avons voté contre ce projet. Pourquoi ?

Il est évident qu'un terrain libre de 2 500 m² en plein centre-bourg ne peut rester longtemps en l'état, et nous sommes tout à fait d'accord pour que son aménagement soit réalisé.

Mais la décision de la majorité est en contradiction avec ses écrits de la campagne de 2001 : «Centre-bourg et bétonnage : à qui la faute ? En 1990,

à l'époque dans l'opposition, nous avons émis les plus grandes réserves sur le programme d'urbanisme du centre : densification excessive, problèmes inévitables de stationnement».

Dans le projet 2001-2007, on peut lire : «Centre-bourg : aménagement équilibré pour le quartier rue de Calarasi dit «secteur B3», possibilité d'ouvrir la voie, jeux pour enfants et constructions tenant compte des besoins de stationnement et d'espaces de loisirs».

Aujourd'hui, la réalité est tout autre, bien différente des promesses !

Nous pensons qu'il y a sur ce terrain une autre possibilité d'aménagement qui, d'une part, correspond à l'une de nos propositions de 2001 («L'ensemble des services

concernant la petite enfance doit être regroupé»), et qui, d'autre part, répond à un besoin évoqué dans les nouveaux Contrat Educatif Local et Contrat Enfance.

Nous avons donc proposé un autre projet qui prévoyait : la construction d'une crèche (municipale ou parentale suivant le devenir de la crèche Mille-Pattes à la ferme des Peupliers), le transfert de la halte-jeux actuellement au Centre Jean Jaurès, le transfert également du Point Information Jeunesse et Associations, la création de la structure «espace jeux» s'adressant à l'ensemble des assistantes maternelles et qui est prévue à la résidence du Trégor, la réalisation d'une

ou plusieurs salles de réunion, des aménagements extérieurs destinés à tous les enfants.

Cette réalisation répondrait certainement à une attente de nombreuses familles chartraines.

Certes, les besoins en logements locatifs sociaux sont réels. Nous ne l'ignorons pas, et nous avons approuvé, lors du dernier Conseil, un nouveau projet de construction de ce type sur le terrain de l'ancien garage Renault, avenue du Général de Gaulle.

Tous nos meilleurs vœux pour 2004.

Carmen BERTHOIS-SELLIN - Armel CHATEL - Jean-Pierre DAGORN - Bernard QUINTON.

Naissances

- 8 novembre
Antoine LE GAL
26, ave. du Général de Gaulle
- 13 novembre
Mathis CORNEC
4, rue du Fort La Latte
- 27 novembre
Salomé MICHON
3, mail Galilée
- 9 décembre
Mathis GASNIER
9, rue Louis Lumière

Mariage

- 6 décembre
Jean-Marie ROUILLARD
et Valérie CHEREAU
Ferme du Moulin du Bois

A voir...

Près de chez vous

- à Bruz
• Fest Noz du Cercle Celtique
Samedi 31 janvier à l'Espace Van Gaillard.
- à Saint-Erblon
• Exposition de peintures de Jac. D
A la Fontaine aux Livres (1, rue Frédéric Deschamps), du 19 janvier au 7 février, les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h ; les mercredis de 10h à 12h et de 15h à 19h et les samedis de 10h à 12h.
- à Pont-Péan
• Orchestre de Bretagne
Mercredi 3 mars à 20h30 à l'Espace Beausoleil.

Précisions de la majorité

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il «convient de remarquer que la libre expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin», la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

Que l'opposition vote contre la réalisation de 22 logements locatifs sociaux en centre bourg, c'est son droit et sa responsabilité.

Il faut savoir pourtant qu'elle a approuvé, sur ce secteur, une recette de 185 000 € lors du vote du bilan de clôture de la ZAC Centre Bourg. Recette qui correspondait à une opération immobilière qu'elle semble aujourd'hui renier.

Ce projet est limité à la construction de 22 logements alors qu'en 1992, dans le projet initial «Centre Bourg», 46 logements étaient prévus.

L'orientation prise aujourd'hui par la majorité municipale, préserve la capacité de stationnement actuel et la liaison future vers la rue de Fénidan. Une aire de jeux a été créée en 2003, square Newcastle West. Elle sera complétée par d'autres installations dans le Bois de Rabel.

La «contre proposition» de la minorité d'un pôle enfance créerait, sans nul doute, un besoin supplémentaire de stationnement. Dans ce domaine, une réflexion doit être engagée afin de mieux définir les besoins tout en prenant en compte l'existant.

La majorité municipale

Emouvances

2^e rencontre de la Jeune Création Artistique en Bretagne

émouvances
27 > 30 janvier 2004

Dans «EMOUVANCES» on devine émotion et mouvement. Ces mots traduisent les objectifs et l'originalité de cet événement artistique qui relie six communes de la région rennaise. Ce n'est pas un festival mais une programmation concertée entre plusieurs établissements culturels.

Du 27 au 30 janvier 2004, 11 créations seront présentées au sein de 8 lieux culturels :

le Centre Culturel La Noë du Rheu (Agora), l'Aire Libre à St Jacques-de-la-Lande, Le Grand Logis à Bruz, Le Rallye, la Péniche Spectacle et La Paillette à Rennes, le Théâtre de Poche à Hédé et bien sûr, le Pôle Sud. A cette occasion, vous pourrez rencontrer de jeunes compagnies, de nouveaux metteurs en scène et de nouvelles formes artistiques ; une opportunité également, de se confronter à des pratiques, des questionnements, des recherches artistiques contemporaines. Le Grand Logis, La Paillette et Le Théâtre de Poche mettent le cap sur le théâtre. Mais EMOUVANCES, c'est

aussi du spectacle jeune public au Rallye, du conte à La Noë et du chant gallo sur la Péniche Spectacle.

Ces quatre jours témoignent de l'implication des établissements culturels du département dans la promotion des jeunes artistes locaux.

Au Pôle Sud, vous pourrez découvrir le nouveau spectacle de chansons de PAUL ET ROBIN qui auront passé 2 mois en résidence pour vous offrir la primeur de leur troisième album.

Ces artistes, que le centre culturel chartrain soutient et accompagne depuis leur début, interviennent parallèlement en ateliers d'écriture dans deux classes de

CM des écoles de l'Auditoire et de Sainte-Marie. Pour les deux concerts programmés le mercredi 28 janvier à 17h et le vendredi 30 janvier à 20h30, les enfants seront sur scène avec PAUL ET ROBIN le temps d'une chanson.

«EMOUVANCES», représente donc un rendez-vous à ne pas manquer en ce début d'année 2004 pour marquer un peu plus le soutien et la solidarité des structures culturelles à tous ces créateurs «intermittents du spectacle».

• Du 27 au 30 janvier, le programme complet est disponible au Centre Culturel Pôle Sud. Tél. 02 99 77 13 20.

Le nouveau Comité des fêtes...

déroule le tapis rouge...

Les 20 et 21 décembre, chacun a découvert le village de Noël qui s'est tenu sur la place de l'Eglise. Près de 30 exposants sont venus présenter leurs produits dans l'ambiance magique et festive des animations de fin d'année. Clowns, animations musicales... sans oublier le célèbre Père Noël, ont animé le week-end.

Cette manifestation était organisée par une nouvelle association chartraine créée en novembre 2003 : «Le Comité des Fêtes». Particuliers, commerçants,



Au village de Noël, des échopes illuminées accueillent les Chartrains.

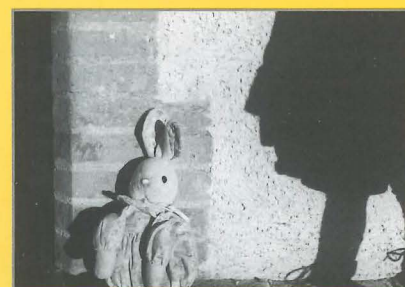
artisans... les 15 adhérents se sont engagés à réfléchir ensemble pour imaginer

puis mettre en place des animations sur la commune. En complément des nom-

breuses et diverses activités existantes menées par les associations chartraines, le comité souhaite : «proposer des manifestations ponctuellement dans l'année, rassemblant toutes les générations autour d'occasions tel que le 14 juillet, ou des nouveaux événements comme le village de Noël» explique René THOMAS, président de la nouvelle association.

Au regard du succès du village de Noël le week-end du 20 et 21 décembre 2003, les idées fleurissent déjà pour 2004.

Carré d'Art



• «Chronique intimiste» photographies de Daniel MAIGNÉ. L'artiste nous offre une série d'images prélevées dans son quotidien, au gré de moments passés en famille ; une exposition remplie de fraîcheur où la photographie devient éventail de sensations. Du 13 janvier au 14 février.

Au théâtre en bus

• LOUNGTA, LES CHEVAUX DE VENT - Conception, scénographie et mise en scène : Bartabas - Théâtre équestre : Zingaro
Lundi 15 mars à 20H30. La Préalaye Spectacle hors abonnement, réservation avant le 1^{er} mars 2004 auprès du Centre Culturel Pôle Sud au 02 99 77 13 20.

Association Boréale'S

«moi je construis des marionnettes, avec de la ficelle et du papier...»



Travail appliqué pour confectionner les marionnettes.

«Rendre l'enfant acteur de son temps libre» tel est l'un des principaux objectifs du Contrat Educatif Local engagé par la commune avec les partenaires éducatifs locaux (associations, écoles, centre de loisirs, parents, services municipaux...). De multiples initiatives ont déjà trouvé leur vitesse de croisière comme l'Ecole multi-sports ou encore les ateliers lecture...

De son côté, l'association Boréale's a pris le projet «au pied de la lettre» en proposant une initiation au théâtre qui place l'enfant au cœur de l'action en lui permettant d'être créateur d'une histoire !

Aussi, depuis novembre dernier, à raison d'une semaine par mois, deux membres de cette association chartraine rendent visite aux élèves de l'Auditoire, sur le

temps du midi, pour explorer avec eux leur imaginaire.

Ainsi, quelques jours avant Noël, dans la bibliothèque de l'accueil périscolaire, nous surprenons Morgane, Cédric ou encore Alexandre bien concentrés sur des travaux manuels un peu particuliers ! A grand renfort de fils électriques colorés, de tiges de métal, de papier aluminium, de couvercles de petits pots ou encore de capsules de bouteilles, ils confectionnent de drôles de marionnettes sous l'œil attentionné d'Anne-Sophie ROCHEPEAU, scénographe-plasticienne, membre de Boréale'S. Valentin, les doigts tout collants, s'applique à la finition de son fantôme en fil électrique. De son côté, Morgane confie : «je fais une poupée en fer pour le spectacle de vendredi, c'est une sorte d'extraterrestre». En effet, à la fin de la semaine, dans un petit théâtre de carton, chaque enfant présentera son personnage en lui

inventant sa propre histoire.

Pour allier les arts plastiques au théâtre, Laurent MASOTTA, comédien, prend le relais d'Anne-Sophie auprès d'une partie du groupe d'enfants : «ce ne sont pas réellement des cours de comédie, j'essaie seulement de leur apprendre à gérer leur corps dans un espace, à trouver leur place dans un groupe et aussi savoir écouter les autres».

Petits jeux de rôle, improvisations... les apprentis «comédiens» se régalaient : «à cet âge, l'imaginaire fonctionne à 150 % ! Mais on est là avant tout pour se détendre et s'amuser» conclut Laurent.

Ainsi, des groupes de 15 enfants (du CP au CM2), vont se succéder jusqu'en juin 2004 en abordant des thèmes et des supports différents à chaque session. Si le métal était à l'honneur pendant la semaine de décembre, le bois a fait sensation en novembre et janvier verra peut être la naissance de bonshommes de papier...

INFO NET

Proposer un site internet de la commune toujours plus attrayant et riche d'informations, optimiser les services offerts, conseiller les internautes dans leurs recherches... telles sont les principales missions de Sven WACQUET, animateur du cyberspace et webmaster du site Internet de la commune.

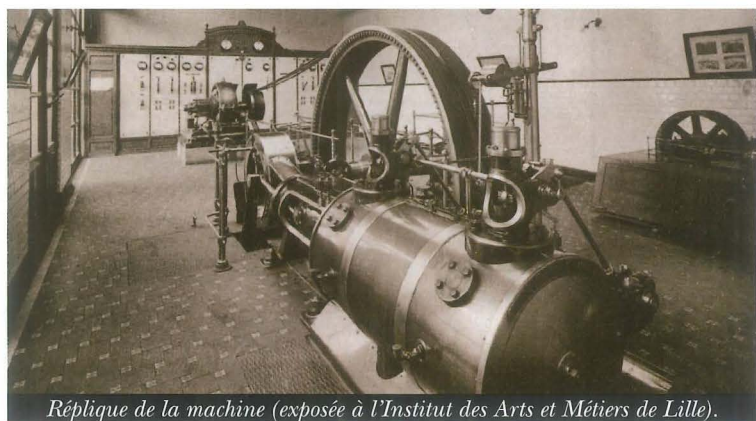
Afin de répondre à ces objectifs et dans le cadre de l'emploi-jeune, il est amené à suivre une formation de plusieurs semaines (réparties de décembre 03 à mars 04) pour acquérir des connaissances supplémentaires sur des logiciels spécifiques. En conséquence, le Cyberspace sera fermé au public les semaines suivantes :

- Du 19 au 24 janvier 2004
- Du 9 au 14 février 2004
- Du 8 au 27 mars 2004

Nous vous remercions de votre compréhension.

VIE ASSOCIATIVE

Site de Lormandière l'épopée de la machine à vapeur !



Réplique de la machine (exposée à l'Institut des Arts et Métiers de Lille).

Quand on se balade sur les chemins du site de Lormandière, on aperçoit un immense bâtiment de briques rouges surmonté de deux grands réservoirs d'eau et d'une très haute cheminée.

L'association Mémoire du Pays Chartrain, avec le concours des services du Patrimoine du Conseil Général tente, depuis plusieurs années, de reconstituer ce site industriel historique.

Raymond FILLAUT, président de l'association explique : « Cet ensemble construit en 1910 constituait l'usine de production d'énergie électrique qui fournissait l'ancienne usine des Fours à Chaux (attachée à ce bâtiment) ainsi que l'usine de la Chaussairie (les Grands Fours) sur la route de Bruz ».

Cette production d'énergie émanait d'une machine à vapeur située au cœur du bâtiment principal. La puissance de la vapeur entraînait un volant de 4m de diamètre qui, tournant sur lui même à la vitesse de 23m/seconde, actionnait la dynamo produisant l'électricité nécessaire.

Ce trésor industriel fonctionna de 1911 à 1934, aux grandes heures des usines de production de chaux, puis fut détruit en 1945, remplacé par les moteurs à explosion.

Outre la rénovation des bâtiments, la réinstallation d'une machine à vapeur identique à l'originale restait une préoccupation majeure de l'association. Jean-Pierre PRIMAULT, membre de l'association et

«père» du projet machine à vapeur, se rappelle : «Après bien des mois de recherches infructueuses à travers l'Europe, le miracle se produisit ! Une machine absolument similaire fut retrouvée au fin fond d'une ancienne distillerie de betteraves, entre Poitiers et Châteauroux. La Dujardin (marque de la machine) du même modèle, de la même taille et de la même époque attendait sagement des repreneurs ».

Ainsi, en juin 2000, 9 bénévoles de l'association avec le soutien financier de la commune de Chartres et d'une entreprise privée, ramènent le «monstre» en convoi exceptionnel vers la Bretagne. Entrepasée pendant 3 ans dans un hangar commercial à Melesse, la «Dujardin» vient d'être installée dans l'ancienne

salle des machines de l'usine des Fours à Chaux. Après 50 années d'abandon, elle mérite aujourd'hui une sérieuse remise en état.

Toutes les bonnes volontés, soucieuses de la réhabilitation du patrimoine industriel, sont invitées à rejoindre les membres de l'association Mémoire du Pays Chartrain pour contribuer à la rénovation de la machine à vapeur.

L'association sollicite également des groupes industriels qui pourraient devenir tuteurs financiers de la rénovation de l'usine, rendant ainsi hommage à leurs lointains prédécesseurs...

Contact

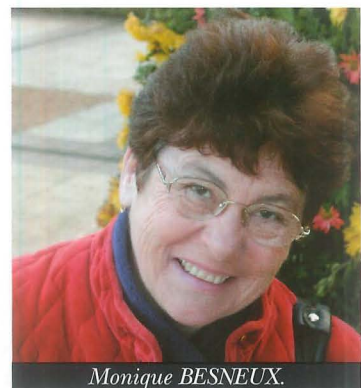
• Mémoire du Pays Chartrain : Raymond Fillaut, 15, rue Pierre Ronsard. Tél. 02 99 41 21 86.



Le 18/12 : la «Dujardin» réintègre la salle des machines de Lormandière.

ENFANCE JEUNESSE

Vie scolaire mon quotidien avec les enfants



Monique BESNEUX.

C'est avec un peu d'anxiété et quelquefois des larmes que les bout'choux de 2 ou 3 ans font leur entrée à l'école. Pour accompagner les enseignants, des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) sont présents dans chacune des classes. Ils ont un rôle d'ac-

cueil et d'animation, d'assistance auprès des enseignants pendant le temps scolaire et enfin de mise en état de propreté des locaux et matériels.

Cette fonction, Monique Besneux l'a exercée pendant près de 20 années dans les écoles maternelles chartraines. Recrutée en 1981 à l'école maternelle Arc-en-Ciel (qui accueille aujourd'hui l'école intercommunale de musique) elle débute ses activités comme agent des écoles (ménage, cantine). En 1985, elle prend les fonctions d'ATSEM à Arc-en-Ciel puis en 1994, elle rejoint l'école maternelle Brocéliande (regroupement des deux écoles maternelles).

Ainsi, au fil des ans, Monique

voit «défiler» des centaines de petits Chartains : «Aujourd'hui «mes» anciens petits sont devenus des adultes et quand je les croise, ils me reconnaissent toujours, c'est amusant et surtout très émouvant ! ». De l'émotion, elle en a eu, surtout lors des rentrées des classes, mais également en juin, quand les petits s'envoient pour la grande école. Très investie dans son travail, Monique a toujours cherché à «comprendre les enfants», à deviner leurs besoins : «Il faut leur donner des points de repères en ce qui concerne l'hygiène, la propreté... les accompagner à la cantine, à la sieste». Ce suivi quotidien a rempli la vie de Monique qui aujourd'hui part en retraite sans cacher un petit pincement au cœur.



Elisabeth au milieu des enfants.

Elle est remplacée par Elisabeth MARTIN, qui après une expérience similaire à Cesson-Sévigné vient d'intégrer l'école maternelle Brocéliande. Cette Chartreuse, déjà mère de deux bambins, accompagne les enfants de moyenne section et assure des remplacements dans d'autres classes.

Vie associative

Club Informatique

La 2^{ème} session des ateliers du Club Informatique débutera le 8 mars. Inscriptions lors de l'opération «portes ouvertes» le samedi 24 janvier à partir de 14h (au club, bâtiment des associations au Pôle Sud) Le club change de formule : ateliers libres à thème (bureautique, traitement d'images, internet, installation et dépannage...) et créneaux horaires élargis.

Contact : Jean-Guy CLUZE (président du club), courriel : micro.chartrain35@wanadoo.fr ou tél. 06 63 78 94 47.

Badminton

• Le club de Chartres organise la 3^{ème} journée de championnat régional (R2). 8 clubs de Bretagne vont se rencontrer dont celui de Chartres de Bretagne qui a 1 équipe de niveau régional.

Dimanche 25 janvier de 9h à 19h à la Halle des Sports.

Contact : Sébastien GUERET (président du club de Chartres) 06 84 35 44 31 - Entrée gratuite.

Jeunesse

Hélios

Dans le cadre des bourses Hélios, Anaëlle Chay et Lise Lutzenberger présenteront leur voyage effectué en Allemagne et exposeront leur projet : «Berlin, histoire vivante». Vendredi 6 février à 20h30, salle Viviane de l'Espace Brocéliande.

Soirée débat

Les délégués MSA des Cantons de Bruz, Rennes Sud-Est, Est, Le Blosne et Bréquigny invitent toutes les personnes sensibles à la question de la parentalité à une soirée débat sur le thème : «Quelle éducation ? Quelle autorité ? Quelle relation parents- enfants ?»

Le mardi 24 février à 20h15 à la salle polyvalente de Noyal-Châtillon sur Seiche.

Carrefour des métiers

Le Collège de Fontenay, le Point Accueil Emploi et le Point Information Jeunesse proposent de nouveau un carrefour des métiers à destination des collégiens.

Samedi 6 mars de 9h à 12h.

LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres-de-Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00.

commune.chartrain@voila.fr

Directeur de Publication : Philippe Bonnin • Responsable Comité de Rédaction : Georges Avignon • Comité de rédaction : D. Grelier, R. Guéguen • Responsable Service Communication : Paulette Connan. • Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines • Maquette : Fabienne Faujour.